

Une industrie de chez nous : la poterie de Nyon

Autor(en): **D.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1927)**

Heft 28

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-221153>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

profitait de sa liberté pour faire un tour de ville ou rendre visite à quelque copain du service militaire.

» On sortait rarement de l'agglomération montagnarde ; les courses aux marchés d'Aigle et du Sépey étaient presque les seules de l'année. Mon père Jean-David saisis avec empressement l'occasion alléchante qui s'offrait. Il connaissait intimement l'inoffensif Pierre-Félix, que les excès de boisson faisaient déraisonner ; la perspective d'accompagner à Lausanne le pacifique dément ne l'effrayait donc pas.

» Nos deux compagnons se mirent en route le matin de bonne heure. Ils empruntèrent jusqu'à Aigle le char à bancs de l'assesseur, ce dernier devant se rendre le même jour en séance de justice au chef-lieu du cercle. L'on partagea fraternellement un premier demi au Sépey et un second à Aigle, histoire de maintenir les traditions et aussi de témoigner au héros de la journée des sentiments de bienveillance pouvant faciliter l'opération. Pierre-Félix y parut très sensible ; en même temps, son esprit devenait plus lucide ! Un peu avant midi, nos voyageurs descendaient du train en gare de Lausanne et dégustaient illico leur troisième demi-litre. Détail piquant, le fou raisonnait de mieux en mieux, à telle enseigne que mon père se demandait si l'internement prévu se justifierait. Ils allaient quitter le buffet lorsqu'une voix connue les cloua sur leurs sièges. — Bonjour les amis Jean-David et Pierre-Félix ! quel bon vent vous amène à Lausanne ? Quelles bonnes nouvelles de là-haut ? Vous dinez avec moi, c'est entendu !

» C'était un « pays », camarade de jeunesse que l'on n'avait pas revu depuis la dernière « berneuse » (fête de la mi-été).

» Je vous laisse à deviner ce qu'il advint.

» Pour comble, le particulier était caviste chez un marchand de vins de la place, ce qui valut au trio une exploration gratuite de la cave durant l'après-midi.

» Retenu par un sentiment fort louable, mon père avait tu le motif du voyage ; il avait répondu évasivement aux questions de l'amphytrion : « affaires communales ! »

» Le brave municipal avait un point faible : il ne « tenait pas le litre », pour employer l'expression chère à un ancien commandant du fameux bataillon 7 ; autrement dit, il supportait encore plus mal que le pauvre Pierre-Félix les libations prolongées. L'effet des nombreux verres absorbés ne tarda pas à se faire sentir.

» A l'approche de la nuit, deux hommes à la démarche vacillante et à la voix pâteuse s'enquérèrent de la route de l'asile et arrivèrent péniblement jusqu'au portail de l'hospice. Il eût été difficile de déterminer, à ce moment-là, lequel des deux était le malade. La comparaison n'était même pas à l'avantage du bien portant, lequel, moins entraîné que son partenaire, se trouvait en complète rupture d'équilibre. Leur entrée au bureau du directeur fit sensation. L'éminent psychiatre qui les reçut laissa tomber alternativement sur chacun d'eux son regard pénétrant. Mon père, étranglé par l'émotion, ne trouvait pas une parole sensée ; il bégayait des lambeaux de phrases inintelligibles. Pierre-Félix, que le délire reprenait, balbutiait d'une voix entrecoupée de hoquets : « ... la municipalité est au complet... ».

» La situation était embarrassante ; une véritable scène de vaudeville se déroulait dans ce cabinet sévère sous les yeux inquisiteurs du médecin-chef.

» Le dénouement, toutefois, ne se fit pas attendre. Le directeur avait pressé le bouton d'une sonnerie et presque instantanément deux infirmiers musclés et agiles apparurent.

» — Douche froide et mise en cellule pour observation jusqu'à demain ! prononça laconiquement le maître de la maison en désignant les visiteurs, puis il s'en alla tranquillement, laissant les deux concitoyens aux prises avec les gardes.

» Le lendemain, l'identification fut établie et Jean-David, penaud et furieux, prit le chemin du retour en jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus. » *A. Mex.*

UNE INDUSTRIE DE CHEZ NOUS

La poterie de Nyon.

LE « vieux Nyon » jouit chez nous, — à juste titre d'ailleurs, — d'une réputation incontestée. Et il est fort connu, du moins dans ses modèles les plus courants : mille-fleurs, bluets et d'autres, marquées de la traditionnelle perchette que les fondateurs de la fabrique empruntèrent aux armes de la ville où ils avaient élu domicile. La Poterie de Nyon, qui a créé tant de jolies choses, existe depuis près de 150 ans. C'est en 1781 en effet, nous dit M. de Molin dans son ouvrage intitulé : « Histoire documentaire de la Poterie de Nyon » qu'elle fut fondée par deux céramistes venus d'Allemagne, dont l'un était d'origine française, Ferdinand Müller et Jacob Dortu, son gendre. La production fut tout d'abord très active. Le montant total des salaires atteignait 15.000 Livres bernoises (environ 22.000 francs), somme fort coquette pour l'époque, et la Poterie de Nyon fournissait ainsi du travail à de nombreux ouvriers.

Mais cette période brillante ne dura pas, et une première crise survint, causée soit par la mévente des produits, soit par le manque d'entente des associés. Le travail reprit néanmoins en 1787 sous la direction de Dortu seul, et une nouvelle société se constitua sous la raison sociale : Dortu & Cie. Au début, les affaires semblent reprendre, le premier bilan accuse un bénéfice, modeste il est vrai, de 2530 L. Mais bientôt elles baissent de nouveau, par suite des troubles politiques de cette époque. Genève constituait le principal débouché. L'on avait également des clients à Gènes, un à St-Petersbourg, un à Cadix, un à Amsterdam. Les particuliers se fournissaient aussi directement à la fabrique et nous voyons figurer, sur les listes de clients, bon nombre de vieux noms de chez nous.

Glansons quelques indications dans le prix courant publié par M. de Molin : une paire de tasses en mille-fleurs 3 Livres ; un sucrier bleu et blanc 2 L. ; un saladier fleurs et riche dorure 8 L. ; une assiette valait de 14 à 40 L. suivant le décor. Au surplus, l'on pouvait fournir des modèles, que la fabrique se chargeait d'exécuter. Si le nombre des types est assez limité, en revanche, la variété des décors est très grande, et ces derniers sont toujours harmonieux. Quelques-uns des modèles sont fort connus, ils eurent à l'époque une très grande vogue, ainsi le semis de bluets, le décor mille-fleurs, etc. On faisait également le décor en camaïeu, en bleu et blanc « façon Saxe ». Le filet est souvent remplacé par la petite dentelure bien connue. Les décors dits trophées, papillons et insectes eurent également un grand succès. Les paysages subissent l'influence de la peinture paysagiste en vogue à cette époque. On suivait la mode, mais d'assez loin. Au reste, nous dit M. de Molin, Nyon a tout imité, mais l'imitation est rarement servile. En revanche, on n'a guère produit de grandes pièces très compliquées, à l'instar d'autres manufactures de ce genre, et quant aux petites figurines et statuettes en porcelaine peinte, elles sont de même fort rares. La production était très soignée. C'est ce qui explique la nécessité de prix relativement élevés et, partant, la difficulté de trouver des débouchés. Et c'est ce qui explique aussi les difficultés financières auxquelles la Poterie de Nyon fut trop souvent en proie et les changements nombreux qui en résultèrent.

En 1809 en effet, nouvelle transformation de la Société en une société par actions, mais les affaires continuent néanmoins à aller assez mal, la porcelaine ne trouve presque plus d'écoulement. On fabrique alors de la « poterie étrusque », de la faïence anglaise, de la terre de pipe. Dès 1810, Dortu étudie la fabrication d'une poterie plus en rapport avec les besoins du pays. Peine perdue, les affaires continuent à périlcliter. Aussi les actionnaires se réunirent-ils à Nyon en 1813 pour délibérer sur la situation, fort mauvaise à la vérité. Pendant 20 ans, en effet, la fabrique avait accumulé des stocks, et elle ne donnait presque plus rien à ses action-

naires. A ce moment-là, dit M. Michaud, directeur actuel de la Poterie, on fit la proposition de rembourser l'action de 1500 fr. à ceux qui y consentaient sous forme d'une livraison de porcelaine de 1000 fr. aux prix de tarif. « Ceux qui acceptèrent, ajoute M. Michaud (Journal de Nyon, 11 avril 1893) rendirent à leurs héritiers un excellent service ». C'est en effet pour cette raison qu'on trouve encore dans certaines familles des « stocks » importants de « vieux Nyon ».

En 1813, nouveau changement : une société se constitua sous la raison sociale « Administration de la porcelaine de pipe », rachetant le procédé de fabrication Dortu. Après des jours favorables, la fabrique passa de nouveau par des hauts et des bas, jusqu'au moment où elle prit le nom de « Manufacture de Poterie de Nyon ». Dans l'article déjà cité, M. Michaud conclut en disant : « Actuellement, la « Poterie de Nyon » produit beaucoup de marchandises, mais ne fait plus ni poterie ni porcelaine artistique. Elle a développé la production de la poterie Dortu et l'a adaptée aux besoins de nos populations les moins fortunées... elle est revenue de la gloire qui aurait son enseignement en désargentant sa bourse ». La Poterie comptait à cette époque une soixantaine d'ouvriers.

Actuellement, on y fabrique surtout de la poterie fine, blanche, mais on fait également de la poterie décorée à l'aide de procédés mécaniques et, exceptionnellement, de la décoration à la main. La Poterie de Nyon a certaines spécialités, entre autres les plats décorés pour sociétés de tir, gymnastique, etc. Pour elle comme pour nos autres industries, l'existence n'est pas facile, la cherté de la main-d'œuvre, entre autres facteurs de renchérissement de la production, empêche de lutter efficacement contre la concurrence étrangère, et l'on est obligé de réduire à un minimum la différence entre le coût de production et le prix de vente. Mais la manufacture de Poterie de Nyon n'en occupe pas moins actuellement 55 ouvriers, dont bon nombre, nous a dit M. Michaud, y ont fait toute leur carrière. Plusieurs d'entre eux sont des ouvriers de la deuxième, l'un même de la troisième génération. La marque est demeurée la même, l'emplacement n'a pas changé, les bâtiments ont un air vieillot et « cossu », des plus avenants, bref, tout concourt à faire de cette industrie l'une des plus sympathiques du canton de Vaud. *D.*

Habile candeur. — Une troupe d'artistes anglais a gagné récemment l'Amérique pour y donner une série de représentations.

Au cours de la traversée, le camarade d'une jeune figurante aussi jolie qu'écervelée persuada celle-ci de prendre dans ses bagages une douzaine de bouteilles de whisky dont il se trouvait fort embarrassé en approchant du pays où règne le régime sec. A l'arrivée à la douane, les passagers subirent l'interrogatoire d'usage.

Comme on posait à la jeune artiste dont les bagages contenaient les bouteilles prohibées la question d'usage :

— Qu'avez-vous là-dedans ?

Elle répondit très simplement :

— Cette malle est pleine de bouteilles de whisky. Ses camarades attendaient, non sans angoisse, la suite de l'aventure. Mais le douanier, de l'air entendu d'un homme qui comprend la plaisanterie, répondit en riant :

— Ça va bien, et il laissa passer l'artiste et son whisky.

Cette histoire est rigoureusement authentique, affirme un journal anglais — l'« Observer » — à qui nous l'empruntons.

HONNÊTETÉ

LEN 1714, les plénipotentiaires de France et d'Autriche conclurent la paix dans la petite ville de Baden. A cette occasion, l'ambassadeur de France organisa des festivités, fit préparer un spectacle pour le peuple, et invita tous les dignitaires à un repas somptueux, dont les mets furent servis dans des plats d'or et d'argent. Et l'ambassadeur ordonna qu'on donnât les reliefs du festin aux pauvres, qui y assistaient de loin.